

États financiers de  
PÊCHES ET OCÉANS CANADA  
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2022

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre du ministère des Pêches et des Océans, 2022

**États financiers de Pêches et Océans Canada, Pour l'exercice terminé le 31 mars 2022**

N° de cat. Fs1-84/1F-PDF

ISSN 2816-2226

## PÊCHES ET OCÉANS CANADA

### **Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapport financiers**

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2022, et de tous les renseignements qui y figurent, incombe à la direction de Pêches et Océans Canada. Ces états financiers ont été préparés par la direction conformément aux politiques comptables du gouvernement du Canada, qui reposent sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public.

La direction doit assurer l'intégrité et l'objectivité de l'information contenue dans les états financiers. Certains de ces renseignements sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement éclairé de la direction, qui a tenu compte de l'importance relative. Pour s'acquitter de ses responsabilités en matière de comptabilité et de présentation de rapports, la direction maintient un ensemble de comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières du Ministère. Les renseignements financiers présentés aux fins de l'établissement des Comptes publics du Canada et figurant dans le *Rapport sur les résultats ministériels* concordent avec les présents états financiers.

La direction a aussi la responsabilité de maintenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont correctement autorisées et enregistrées conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et aux autres lois, règlements, pouvoirs et politiques applicables.

La direction vise à garantir l'objectivité et l'intégrité des données qui figurent dans ses états financiers en choisissant soigneusement des employés compétents et en assurant leur formation et leur perfectionnement; en prenant des dispositions organisationnelles pour assurer une répartition appropriée des responsabilités; en établissant des programmes de communication pour faire en sorte que tous les membres du Ministère soient au fait des règlements, des politiques, des normes et des pouvoirs de la direction; en effectuant une évaluation annuelle de l'efficacité du système de contrôle interne en matière de rapports financiers fondée sur les risques.

Le système de contrôle interne exercé en matière de rapports financiers est conçu pour atténuer les risques à un niveau raisonnable en se fondant sur un processus continu qui a pour but de déterminer quels sont les principaux risques, d'évaluer l'efficacité des contrôles clés connexes et de faire les ajustements nécessaires.

Une évaluation fondée sur les risques du système de contrôle interne en matière de rapports financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2022 a été réalisée conformément à la Politique sur la gestion financière du Conseil du Trésor. Un résumé des résultats et des plans d'action est présenté dans l'annexe.

## PÊCHES ET OCÉANS CANADA

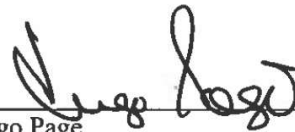
### Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapport financiers

L'examen de l'efficacité et la pertinence du système de contrôle interne du Ministère est effectué par le personnel chargé des vérifications internes, qui réalise des vérifications périodiques de différents secteurs d'activités ministérielles, et le Comité ministériel de la vérification, qui surveille l'obligation faite à la direction de maintenir des systèmes de contrôle adéquats et de veiller à la qualité des rapports financiers et en recommande l'approbation au sous-ministre.

Les états financiers de Pêches et Océans Canada n'ont pas fait l'objet d'une vérification.



Lawrence Hanson  
Sous-ministre par intérim  
Ottawa, Canada



Hugo Page  
Dirigeant principal des finances  
Ottawa, Canada

AUG 3 0 2022


Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022

**PÊCHES ET OCÉANS CANADA**  
**État de la situation financière (*non audité*)**  
 Au 31 mars

(en milliers de dollars)	2022	2021
<b>Passifs</b>		
Créditeurs et charges à payer ( <i>Note 4</i> )	558 062 \$	530 169 \$
Indemnités de vacances et congés compensatoires	144 561	145 864
Passifs environnementaux ( <i>Note 5</i> )	265 505	281 036
Revenus reportés ( <i>Note 6</i> )	9 001	11 660
Obligations au titre d'immobilisations corporelles louées ( <i>Note 7</i> )	1 198	1 321
Autres passifs ( <i>Note 8</i> )	69 483	65 771
Avantages sociaux futurs ( <i>Note 9</i> )	32 027	35 710
Passifs éventuels ( <i>Note 10</i> )	393 504	682 169
	<b>1 473 341</b>	<b>1 753 700</b>
<b>Passifs détenus pour le compte du gouvernement</b>		
Revenus reportés ( <i>Note 6</i> )	(9 001)	(11 660)
	<b>(9 001)</b>	<b>(11 660)</b>
<b>Total des passifs nets</b>	<b>1 464 340</b>	<b>1 742 040</b>
<b>Actifs financiers</b>		
Montant à recevoir du Trésor	528 479	525 566
Débiteurs et avances ( <i>Note 11</i> )	134 081	81 826
Prêts ( <i>Note 12</i> )	27 549	15 519
	<b>690 109</b>	<b>622 911</b>
<b>Actifs financiers détenus pour le compte du gouvernement</b>		
Débiteurs et avances ( <i>Note 11</i> )	(85 332)	(36 355)
Prêts ( <i>Note 12</i> )	(27 549)	(15 519)
	<b>(112 881)</b>	<b>(51 874)</b>
<b>Total des actifs financiers nets</b>	<b>577 228</b>	<b>571 037</b>
<b>Dette nette ministérielle</b>	<b>887 112</b>	<b>1 171 003</b>
<b>Actifs non financiers</b>		
Charges payées d'avance ( <i>Note 13</i> )	19 484	31 851
Stocks ( <i>Note 14</i> )	107 637	76 019
Immobilisations corporelles ( <i>Note 15</i> )	6 876 359	6 298 817
<b>Total des actifs non financiers</b>	<b>7 003 480</b>	<b>6 406 687</b>
<b>Situation financière nette ministérielle (<i>Note 16</i>)</b>	<b>6 116 368 \$</b>	<b>5 235 684 \$</b>

Obligations contractuelles (*Note 17*)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

  
 \_\_\_\_\_  
 Lawrence Hanson  
 Sous-ministre par intérim  
 Ottawa, Canada

 AUG 30 2022  
 \_\_\_\_\_  
 Hugo Page  
 Dirigeant principal des finances  
 Ottawa, Canada

# PÊCHES ET OCÉANS CANADA

## État des résultats et de la situation financière nette ministérielle (*non audité*)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)	Résultats prévus 2022	2022	2021
<b>Charges</b>			
Pêches	1 697 653 \$	913 083 \$	992 916 \$
Écosystèmes aquatiques	355 829	376 474	372 004
Navigation maritime	341 115	299 299	321 561
Opérations maritimes et intervention	836 313	825 867	864 634
Services internes	479 531	563 964	517 542
<b>Total des charges</b>	<b>3 710 441</b>	<b>2 978 687</b>	<b>3 068 657</b>
<b>Revenus</b>			
Vente de biens et de services	83 942	84 661	81 645
Revenus divers	11 809	(835)	6 610
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	(55 740)	(42 248)	(47 248)
<b>Total des revenus</b>	<b>40 011</b>	<b>41 578</b>	<b>41 007</b>
<b>Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts</b>	<b>3 670 430</b>	<b>2 937 109</b>	<b>3 027 650</b>
<b>Financement du gouvernement et transferts</b>			
Encaisse nette fournie par le gouvernement		3 650 415	3 274 550
Variations des montants à recevoir du Trésor		2 913	36 453
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (Note 18)		164 492	146 084
Transfert des paiements de transition pour la mise en œuvre des paiements de salaires en arrérages		(2)	-
Éléments d'actif et de passif transférés (à) / d'autres ministères gouvernementaux		(25)	10
<b>Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts</b>		<b>(880 684)</b>	<b>(429 447)</b>
Situation financière nette ministérielle - début de l'exercice		5 235 684	4 806 237
<b>Situation financière nette ministérielle - fin de l'exercice</b>		<b>6 116 368 \$</b>	<b>5 235 684 \$</b>

Information sectorielle (Note 19)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# PÊCHES ET OCÉANS CANADA

## État de la variation de la dette nette ministérielle (*non audité*)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

	2022	2021
(en milliers de dollars)		
<b>Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts</b>	<b>(880 684) \$</b>	<b>(429 447) \$</b>
<b>Variation due aux immobilisations corporelles</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	846 886	742 069
Ajustement aux immobilisations corporelles louées	-	145
Amortissement des immobilisations corporelles	(263 695)	(276 949)
Produits de l'aliénation d'immobilisations corporelles	(2 580)	(1 498)
Perte nette sur l'aliénation d'immobilisations corporelles incluant les ajustements	(3 044)	(13 477)
Transferts entre ministères	(25)	10
<b>Total de la variation due aux immobilisations corporelles</b>	<b>577 542</b>	<b>450 300</b>
Variation due aux stocks	31 618	5 687
Variation due aux charges payées d'avance	(12 367)	31 851
<b>Augmentation (diminution) nette de la dette nette ministérielle</b>	<b>(283 891)</b>	<b>58 391</b>
Dette nette ministérielle – début de l'exercice	1 171 003	1 112 612
<b>Dette nette ministérielle – fin de l'exercice</b>	<b>887 112 \$</b>	<b>1 171 003 \$</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**PÊCHES ET OCÉANS CANADA**  
**État des flux de trésorerie (non audité)**  
 Pour l'exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)	2022	2021
<b>Activités de fonctionnement</b>		
<b>Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts</b>	<b>2 937 109 \$</b>	<b>3 027 650 \$</b>
<b>Éléments n'affectant pas l'encaisse :</b>		
Amortissement des immobilisations corporelles	(263 695)	(276 949)
Perte nette sur l'aliénation d'immobilisations corporelles incluant les ajustements	(3 044)	(13 477)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (Note 18)	(164 492)	(146 084)
Paiements de transition pour la mise en œuvre des paiements de salaires en arrérages	2	-
<b>Actifs financiers</b>		
Augmentation (diminution) des débiteurs et avances	3 278	(220)
Augmentation (diminution) des charges payées d'avance	(12 367)	31 851
Augmentation (diminution) des stocks	31 618	5 687
Diminution (augmentation) des créditeurs et des charges à payer	(27 893)	(25 455)
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et congés compensatoires	1 303	(24 625)
Diminution (augmentation) des autres passifs	(3 712)	(21 275)
Diminution (augmentation) des passifs environnementaux	15 531	(13 014)
Diminution (augmentation) des avantages sociaux futurs	3 683	2 474
Diminution (augmentation) des passifs éventuels	288 665	(12 732)
<b>Encaisse utilisée pour les activités de fonctionnement</b>	<b>2 805 986</b>	<b>2 533 831</b>
<b>Activités d'investissement en immobilisations</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	846 886	742 069
Produit de l'aliénation d'immobilisations corporelles	(2 580)	(1 498)
<b>Encaisse utilisée pour les activités d'investissement en immobilisations</b>	<b>844 306</b>	<b>740 571</b>
<b>Activités de financement</b>		
Paiements des obligations au titre d'immobilisations corporelles louées	123	148
<b>Encaisse utilisée pour les activités de financement</b>	<b>123</b>	<b>148</b>
<b>Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada</b>	<b>3 650 415 \$</b>	<b>3 274 550 \$</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



# PÊCHES ET OCÉANS CANADA

## Notes aux états financiers (*non audité*)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

### 1. Pouvoirs et objectifs

Pêches et Océans Canada a été établi en vertu de la *Loi sur le ministère des Pêches et des Océans* et doit faire rapport au Parlement par l'entremise du ministre des Pêches et des Océans.

Les principales autorités législatives pour Pêches et Océans Canada sont les suivantes :

- *Loi sur les océans;*
- *Loi sur les pêches;*
- *Loi sur les espèces en péril;*
- *Loi sur la protection des pêches côtières; et*
- *Loi sur la marine marchande du Canada de 2001.*

Pêches et Océans Canada est actuellement organisé selon les responsabilités essentielles suivantes:

- **Pêches** : Gérer les pêches, l'aquaculture et les programmes de pêche autochtone du Canada, ainsi que soutenir les ports de pêche commerciale tout en appliquant les lois pertinentes.
- **Écosystèmes aquatiques** : Conserver et protéger les océans et les autres écosystèmes aquatiques ainsi que les espèces aquatiques du Canada des répercussions humaines et des espèces envahissantes.
- **Navigation maritime** : Fournir de l'information et des services pour faciliter la navigation dans les eaux canadiennes.
- **Opérations maritimes et intervention** : Offrir des services d'intervention en milieu marin et exploiter la flotte civile du Canada.
- **Les Services internes** comprennent ces groupes d'activités et de ressources connexes que le gouvernement fédéral considère comme étant des services à l'appui de programmes ou nécessaires pour permettre à une organisation de s'acquitter de ses obligations. Les Services internes désignent les activités et les ressources des 10 services distincts qui soutiennent l'exécution des programmes au sein de l'organisation, peu importe le modèle de prestation des Services internes d'un ministère. Ces services sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens immobiliers, services de gestion du matériel et services de gestion des acquisitions.

# PÊCHES ET OCÉANS CANADA

## Notes aux états financiers (*non audité*)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

### 2. Sommaire des principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables du gouvernement énoncées ci-après, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence importante par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

#### *(a) Autorisations parlementaires*

Pêches et Océans Canada est financé par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La présentation des autorisations consenties à Pêches et Océans Canada ne correspond pas à la présentation des rapports financiers selon les principes comptables généralement reconnus étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle ainsi que dans l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires. La note 3 présente un rapprochement entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers. Les montants des résultats prévus inclus dans les sections « Charges » et « Revenus » de l'État des résultats et de la situation financière nette ministérielle correspondent aux montants rapportés dans l'État des résultats prospectifs intégrés au Plan ministériel 2021-2022. Les montants des résultats prévus ne sont pas inclus dans la section « Financement du gouvernement et transferts » de l'État des résultats et de la situation financière nette ministérielle ni dans l'État de la variation de la dette nette ministérielle parce que ces montants n'ont pas été inclus dans le Plan ministériel 2021-2022.

#### *(b) Encaisse nette fournie par le gouvernement*

Pêches et Océans Canada fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par Pêches et Océans Canada est déposée au Trésor et tous les décaissements faits par Pêches et Océans Canada sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les entrées et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.

#### *(c) Montant à recevoir du Trésor (ou à lui verser)*

Le montant à recevoir du Trésor (ou à lui verser) découle d'un écart temporaire entre le moment où une opération affecte les autorisations du ministère et le moment où elle est traitée par le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor correspond au montant net de l'encaisse que le ministère a le droit de prélever du Trésor sans autre affectation d'autorisations pour s'acquitter de ses passifs.

# PÊCHES ET OCÉANS CANADA

## Notes aux états financiers (*non audité*)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

### *(d) Revenus*

Les revenus provenant de droits réglementaires sont constatés dans les comptes en fonction des services fournis au cours de l'exercice. Les fonds reçus de tiers de l'extérieur à des fins précises sont comptabilisés à leur réception comme revenus reportés. Ils sont constatés dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les revenus reportés se composent des montants reçus à l'avance pour la livraison de biens et la prestation de services qui seront reconnus à titre de revenus dans un exercice ultérieur où ils seront gagnés. Les autres revenus sont constatés dans l'exercice où s'est produit l'évènement qui a donné lieu aux revenus. Les revenus qui ne sont pas disponibles à être dépenser à nouveau ne peuvent servir à acquitter les passifs du ministère. Bien que l'on s'attende à ce que le sous-ministre maintienne le contrôle comptable, elle n'a pas l'autorité sur la disposition des revenus non disponibles à dépenser à nouveau. Par conséquent, les revenus non disponibles à dépenser à nouveau sont considérés comme étant gagnés pour le compte du gouvernement du Canada et sont donc présentés en réduction du montant brut des revenus de l'entité.

### *(e) Charges*

Les paiements de transfert sont passés en charges durant l'année où le transfert est autorisé et que le bénéficiaire répond aux critères d'admissibilité. Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent les droits en vertu de leurs conditions d'emploi. Les services fournis gratuitement par d'autres ministères pour les locaux, les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires, les services juridiques et les indemnités des accidentés de travail sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur valeur comptable.

### *(f) Avantages sociaux futurs*

#### **i. Prestations de retraite :**

Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime d'avantages sociaux multi-employeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations de Pêches et Océans Canada au régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale du ministère découlant du régime. La responsabilité de Pêches et Océans Canada relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, répondant du régime.

#### **ii. Indemnités de départ :**

L'accumulation des indemnités de départ pour les départs volontaires a cessé pour les groupes d'employés éligibles. Les employés ont eu la possibilité d'être payé la valeur totale ou partielle des avantages obtenus à ce jour ou de récupérer la valeur totale ou restante des prestations au moment du départ de la fonction publique. L'obligation restante est calculée à l'aide de l'information provenant des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle pour les indemnités de départ pour l'ensemble du gouvernement.

# PÊCHES ET OCÉANS CANADA

## Notes aux états financiers (*non audité*)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

### *(g) Débiteurs et prêts*

Les débiteurs et les prêts sont initialement comptabilisés au coût et sont ajustés pour refléter leurs conditions avantageuses. Les conditions avantageuses comprennent les cas où les prêts sont consentis à long terme, à faible taux d'intérêt ou sans intérêt. Les paiements de transfert qui sont remboursables sans conditions sont comptabilisés comme des prêts. Lorsque nécessaire, une provision pour moins-value est comptabilisée afin de réduire la valeur comptable des débiteurs et des prêts à des montants qui correspondent approximativement à leur valeur de recouvrement nette.

### *(h) Actifs non financiers*

Les coûts d'acquisition de terrains, de bâtiments, de matériel et d'autres immobilisations sont capitalisés comme immobilisations corporelle et, à l'exception des terrains, sont amortis aux charges au cours de la durée de vie utile estimative des biens, tel que décrit à la note 15. Toutes les immobilisations corporelles et les améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 10 000 \$ sont comptabilisées à leur coût d'achat. Les immobilisations corporelles ne comprennent pas les biens immeubles situés sur les réserves, telles que définies par la Loi sur les Indiens; des œuvres d'art, des collections de musées et les terres publiques auxquelles il est impossible d'attribuer un coût d'acquisition; et des actifs incorporels.

Les stocks sont évalués au coût et sont constitués de pièces, matériaux, fournitures et de carburants utilisées lors de la prestation future des programmes et ne sont principalement pas destinés à la revente. Les stocks qui n'ont plus de potentiel de service sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette.

### *(i) Passifs éventuels*

Les passifs éventuels est une obligation potentielle qui peut devenir une obligation réelle advenant la réalisation ou non d'un ou plusieurs événements futurs. S'il est probable que l'événement futur surviendra ou non et qu'une estimation raisonnable de la perte peut être établie, une provision est comptabilisée et une charge est comptabilisée dans les autres charges. Si la probabilité de l'événement ne peut être déterminée ou s'il est impossible d'établir une estimation raisonnable, l'éventualité est présentée dans les notes afférentes aux états financiers.

### *(j) Actifs éventuels*

Les actifs éventuels sont des actifs potentiels qui peuvent devenir des actifs réels advenant la réalisation ou non d'un ou plusieurs événements futurs. S'il est probable que l'événement futur surviendra ou non, l'actif éventuel est présenté dans les notes afférentes aux états financiers.

# PÊCHES ET OCÉANS CANADA

## Notes aux états financiers (*non audité*)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

### *(k) Passifs environnemental*

Un passif environnemental pour l'assainissement des sites contaminés est comptabilisé lorsque tous les critères suivants sont satisfaits : il existe une norme environnementale, la contamination excède la norme environnementale, le gouvernement est directement responsable ou accepte la responsabilité, on prévoit renoncer aux avantages économiques futurs et il est possible de faire une estimation raisonnable du montant en cause. Le passif rend compte de la meilleure estimation du gouvernement concernant le montant nécessaire pour assainir les sites afin que ces derniers respectent la norme minimale d'exploitation précédant leur contamination. Lorsque les flux de trésorerie futurs nécessaires pour régler ou annuler le passif doivent s'étendre sur de longues périodes futures et sont estimables et prévisibles, il faut utiliser la technique de la valeur actualisée. Le taux d'actualisation utilisé reflète le coût d'emprunt du gouvernement et est associé au nombre estimatif d'années nécessaires pour achever l'assainissement.

Le passif environnemental comptabilisé est rajusté chaque année, au besoin, en fonction des rajustements de la valeur actuelle, de l'inflation, des nouvelles obligations, des variations des estimations de la direction et des coûts réels engagés. S'il est impossible de déterminer la probabilité de la responsabilité du gouvernement, un passif éventuel est indiqué dans les notes afférentes aux états financiers consolidés.

### *(l) Incertitude relative à la mesure*

La préparation des états financiers exige de la direction qu'elle effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés et divulgués au titre des actifs, des passifs, des revenus et des dépenses dans les états financiers et les notes complémentaires au 31 mars. Les estimations reposent sur des faits et des circonstances, l'historique la conjoncture économique générale et rend compte de la meilleure estimation du gouvernement concernant le montant connexe à la date des états financiers. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont le passif éventuel, les passifs environnementaux, le passif au titre d'avantages sociaux futurs et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Il se pourrait que les résultats réels diffèrent des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que les ajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

# PÊCHES ET OCÉANS CANADA

## Notes aux états financiers (*non audité*)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

### *(l) Incertitude relative à la mesure (suite)*

Les passifs environnementaux sont sujets à une incertitude relative à la mesure, tel que mentionné à la note 5, en raison des technologies en constante évolution utilisées dans l'estimation des coûts d'assainissement des sites contaminés, de l'utilisation d'une valeur actualisée des coûts estimés futurs et du fait que tous les sites n'ont pas fait l'objet d'une évaluation complète de l'étendue et de la nature de l'assainissement ou des coûts de la mise hors service d'immobilisation. Des modifications apportées aux hypothèses sous-jacentes, l'échéancier des dépenses, la technologie utilisée de la révision des normes environnementales ou de changements de réglementation pourraient entraîner des changements considérables aux passifs environnementaux comptabilisés.

### *(m) Opérations entre apparentés*

Les opérations entre apparentés, autre que les opérations interentités, sont comptabilisés à la valeur d'échange.

Les opérations interentités sont des opérations entre les entités sous contrôle commun. Les opérations interentités, autres que les opérations de restructuration, sont comptabilisées sur une base brute et sont évalués à la valeur comptable, sauf pour ce qui suit :

- i. Les services à recouvrements de coûts sont comptabilisés à titre de revenus et de dépenses sur une base brute et mesurés à la valeur d'échange.
- ii. Certains services reçus gratuitement sont comptabilisés aux fins des états financiers ministériels à la valeur comptable.

# PÊCHES ET OCÉANS CANADA

## Notes aux états financiers (*non audité*)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

### 3. Autorisations parlementaires

Pêches et Océans Canada reçoit la plus grande partie de son financement au moyen d'autorisations parlementaires annuelles. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle ainsi qu'à l'état de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires qui ont été approuvées au cours d'un exercice précédent, pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans un exercice futur. Par conséquent, les résultats des activités de fonctionnement nets de Pêches et Océans Canada pour l'exercice diffèrent selon qu'ils sont présentés selon le financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

#### *(a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations parlementaires de l'exercice en cours utilisés*

(en milliers de dollars)	2022	2021
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	2 937 109 \$	3 027 650 \$
<b>Ajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations :</b>		
Amortissement des immobilisations corporelles	(263 695)	(276 949)
Perte nette sur l'aliénation d'immobilisations corporelles incluant les ajustements	(3 044)	(13 477)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(164 492)	(146 084)
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et congés compensatoires	1 303	(24 625)
Diminution (augmentation) des passifs environnementaux	15 531	(13 014)
Diminution (augmentation) des avantages sociaux futurs	3 683	2 474
Diminution (augmentation) des passifs éventuels	288 665	(12 732)
Diminution (augmentation) des revenus reportés	2 660	(1 051)
Dépense pour mauvaise créances	(504)	3 324
Remboursement de charges des exercices antérieurs	57 183	3 780
Augmentation des comptes affectés des amendes supplémentaires pour infractions (Note 15)	12	62
Autres	13 153	13 479
<b>Total des éléments qui ont une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas une incidence sur les autorisations</b>	<b>(49 545)</b>	<b>(464 813)</b>

# PÊCHES ET OCÉANS CANADA

## Notes aux états financiers (*non audité*)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

### (a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations parlementaires de l'exercice en cours utilisés (suite)

(en milliers de dollars)	2022	2021
<b>Ajustements pour les éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations :</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	846 886	742 069
Diminution des obligations au titre d'immobilisations corporelles louées	123	148
Paiements de transition pour la mise en œuvre des paiements de salaires en arrérages	2	-
Augmentation (diminution) des stocks	31 618	5 685
Salaires payés en trop	5 040	4 397
Augmentation (diminution) des charges payées d'avance	(12 366)	31 851
<b>Total des éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement, mais ayant une incidence sur les autorisations</b>	<b>871 303</b>	<b>784 150</b>
<b>Autorisations de l'exercice en cours utilisées</b>	<b>3 758 867 \$</b>	<b>3 346 987 \$</b>

### (b) Autorisations fournies et utilisées

(en milliers de dollars)	2022	2021
<b>Autorisations fournies</b>		
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	2 165 754 \$	2 014 536 \$
Crédit 5 – Dépenses en capital	1 467 223	1 129 771
Crédit 10 – Subventions et contributions	1 280 769	1 004 791
Crédit 15 - Radiation de dette	-	3 028
Montants législatifs	184 957	318 949
<b>Total des autorisations fournies</b>	<b>5 098 703</b>	<b>4 471 075</b>
<b>Moins :</b>		
Autorisations disponibles pour emploi au cours des exercices ultérieurs	(2 261)	(1 205)
<b>Périmés</b>		
Fonctionnement	(105 990)	(53 538)
Capital	(632 048)	(356 412)
Subventions et contributions	(599 479)	(712 933)
Produit de l'aliénation d'immobilisations corporelles	(58)	-
<b>Autorisations de l'exercice en cours utilisées</b>	<b>3 758 867 \$</b>	<b>3 346 987 \$</b>



# PÊCHES ET OCÉANS CANADA

## Notes aux états financiers (*non audité*)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

### 4. Crédoiteurs et charges à payer

Le tableau ci-dessous présente les détails des crédoiteurs et des charges à payer de Pêches et Océans Canada :

(en milliers de dollars)	2022	2021
Crédoiteurs – autres ministères et organismes	62 429 \$	70 944 \$
Crédoiteurs – parties externes	212 651	157 127
<b>Total des crédoiteurs</b>	<b>275 080</b>	<b>228 071</b>
Charges à payer	282 982	302 098
<b>Total des crédoiteurs et des charges à payer</b>	<b>558 062 \$</b>	<b>530 169 \$</b>

### 5. Passifs environnementaux

#### Assainissement des sites contaminés

« L'approche fédérale en matière de lieux contaminés » du gouvernement établit un cadre de gestion des sites contaminés en utilisant une approche fondée sur les risques. Selon cette démarche, le gouvernement a dressé l'inventaire des sites contaminés identifiés qui sont situés sur les terres fédérales, ce qui permet de les classer, de les gérer et de les enregistrer de manière cohérente. Cette démarche systématique aide à repérer les sites à haut risque afin d'affecter des ressources limitées aux sites qui présentent le risque le plus élevé pour la santé humaine et pour l'environnement.

Pêches et Océans Canada a relevé un total de 2 036 sites (2 359 sites en 2021) qui pourraient être contaminés et devoir faire l'objet d'une évaluation, d'un assainissement et d'un suivi. Parmi ces derniers, le Ministère en a évalué 887 sites (915 sites en 2021) pour lesquels des mesures sont possibles et pour lesquels un passif brut de 248 257 370 \$ (259 898 348 \$ en 2021) a été comptabilisé. Cette estimation du passif a été déterminée après la réalisation de l'évaluation des sites par des experts environnementaux.

De plus, un modèle statistique se fondant sur une projection du nombre de sites qui passeront à l'étape des travaux d'assainissement et sur lequel on applique les coûts courants et historiques est utilisé pour estimer le passif d'un groupe des sites non évalués. En conséquence, il existe 223 sites non évalués (291 sites en 2021) pour lesquels un passif estimé de 17 247 315 \$ (21 138 139 \$ en 2021) a été enregistré basé sur ce modèle.

La combinaison de ces deux estimations, totalisant 265 504 686 \$ (281 036 487 \$ en 2021), constitue la meilleure estimation de la direction concernant le coût nécessaire pour assainir les sites afin qu'ils respectent la norme minimale d'exploitation précédant leur contamination, en fonction de l'information connue à la date de préparation des états financiers.

# PÊCHES ET OCÉANS CANADA

## Notes aux états financiers (*non audité*)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

### 5. Passifs environnementaux (suite)

Aucun passif n'a été comptabilisé pour les 926 sites restants (1 153 sites en 2021). Certains de ces sites sont à différents stades d'essais et d'évaluations et si l'assainissement est nécessaire, un passif sera comptabilisé dès qu'une estimation raisonnable pourra être déterminée. Pour d'autres sites, le Ministère ne prévoit pas renoncer à des avantages économiques futurs (il y a absence probable de toute incidence environnementale significative ou menace pour la santé humaine). Ces sites seront réexaminés et un passif pour assainissement sera comptabilisé si l'on prévoit renoncer à des avantages économiques futurs.

Le tableau suivant présente les montants totaux estimatifs de ce passif par nature et par source, les recouvrements connexes attendus et les dépenses futures totales non actualisées en date du 31 mars 2022 et du 31 mars 2021. Lorsque l'estimation du passif repose sur des besoins de trésorerie futurs, le montant est rajusté pour tenir compte de l'inflation à partir d'une prévision de l'indice des prix à la consommation (IPC) de 2,0 % (2,0 % en 2021). L'inflation est prise en compte dans le montant non actualisé. Le coût d'emprunt du gouvernement du Canada qui s'appliquent aux courbes de rendement coupon zéro a été utilisé pour actualiser les dépenses futures estimatives. Les taux d'actualisation de mars 2022 vont de 2,24% (0,24% en 2021) pour les emprunts qui échoient à 2 ans à 2,35% (2,01% en 2021) pour les emprunts qui échoient à 30 ans ou plus.

(en milliers de dollars)

	2022				2021			
	Nombre de sites totaux	Nombre de sites avec un passif	Passif estimatif	Dépenses totales non-actualisées estimatives	Nombre de sites totaux	Nombre de sites avec un passif	Passif estimatif	Dépenses totales non-actualisées estimatives
Pratiques liées aux carburants <sup>(1)</sup>	79	69	6 157 \$	6 670 \$	84	72	10 491 \$	10 895 \$
Décharges <sup>(2)</sup>	4	3	2 801	3 051	4	3	2 905	3 028
Ouvrages d'ingénierie et transport aérien et routier <sup>(3)</sup>	2	2	65	70	2	2	66	68
Installations maritimes et sites aquatiques <sup>(4)</sup>	1 843	990	244 457	263 303	2 145	1 079	254 307	262 535
Bureaux et locaux commerciaux et industriels <sup>(5)</sup>	83	37	10 976	11 882	91	36	11 815	12 282
Autres <sup>(6)</sup>	25	9	1 049	1 149	33	14	1 452	1 515
<b>Total</b>	<b>2 036</b>	<b>1 110</b>	<b>265 505 \$</b>	<b>286 125 \$</b>	<b>2 359</b>	<b>1 206</b>	<b>281 036 \$</b>	<b>290 323 \$</b>

# PÊCHES ET OCÉANS CANADA

## Notes aux états financiers (*non audité*)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

### 5. Passifs environnementaux (suite)

1. Contamination principalement associée à l'entreposage et à la manipulation des combustibles, p. ex., déversements accidentels liés aux cuves de stockage des combustibles ou aux anciennes pratiques de manipulation des combustibles, comme les hydrocarbures pétroliers, les hydrocarbures aromatiques polycycliques et BTEX (benzène, toluène, éthylbenzène et xylène).
2. Contamination associée aux anciennes décharges ou à la lixiviation des matériaux déposés dans les décharges, p. ex., métaux, hydrocarbures pétroliers, hydrocarbures aromatiques polycycliques, BTEX, autres contaminants organiques, etc.
3. Contamination associée à l'exploitation d'actifs tel qu'aéroports, chemins de fer et routes où des activités telles que le transport et le stockage de carburant, les sites d'élimination des déchets, les installations de formation en lutte contre les incendies et les aires de stockage de produits chimiques ont donné lieu à une contamination antérieure ou accidentelle, p.ex. métaux, hydrocarbures pétroliers, BTEX et autres contaminants organiques.
4. Contamination associée à l'exploitation des biens maritimes, comme les installations portuaires, les ports, les systèmes de navigation, les stations de phare, les stations hydrométriques, où les activités comme l'entreposage et la manipulation des combustibles, l'utilisation de peinture à base de métaux sur les stations de phare ont entraîné une contamination antérieure ou accidentelle, p. ex., métaux, hydrocarbures pétroliers, hydrocarbures aromatiques polycycliques et autres contaminants organiques. Les sites ont souvent plus d'une source de contamination.
5. Contamination associée à l'exploitation d'installations de bureaux / commerciales / industrielles où des activités telles que le transport et le stockage de carburant, les sites d'élimination des déchets et l'utilisation de peinture contenant des métaux ont donné lieu à une contamination antérieure ou accidentelle, p.ex. métaux, hydrocarbures pétroliers, hydrocarbures aromatiques polycycliques, BTEX, etc.
6. Contamination provenant d'autres sources, comme l'utilisation de pesticides, d'herbicides ou d'engrais aux sites agricoles, l'utilisation de BPC, les zones d'entraînement à la lutte contre les incendies, les champs de tir et les installations d'entraînement, etc.

De plus durant l'année, 139 sites ont été fermés (71 sites en 2021), car ils ont été soit assainis, soit évalués et ne répondent plus aux critères de comptabilisation d'un passif.

Les efforts continus du ministère concernant l'évaluation des sites contaminés peuvent entraîner des éléments de passif environnemental supplémentaires.

# PÊCHES ET OCÉANS CANADA

## Notes aux états financiers (*non audité*)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

### 6. Revenus reportés

Les revenus reportés pour les permis de pêche représentent le solde à la fin de l'exercice des revenus non gagnés résultant des droits reçus avant la prestation des services connexes. Les revenus sont constatés dans la période où les charges sont engagées ou le service exécuté. Les détails des opérations de ce compte sont comme suit :

(en milliers de dollars)	2022	2021
<b>Solde d'ouverture</b>	<b>11 660 \$</b>	<b>10 608 \$</b>
Montants reçus	9 001	11 660
Revenus constatés	(11 660)	(10 608)
<b>Solde de clôture brut</b>	<b>9 001</b>	<b>11 660</b>
Revenus reportés détenus pour le compte du gouvernement	(9 001)	(11 660)
<b>Solde de clôture net</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>

### 7. Obligations au titre d'immobilisation corporelles louées

Le ministère a conclu un contrat pour louer une immobilisation corporelle d'une valeur de 5,3 millions de dollars et dont l'amortissement cumulé s'élève à 723 milles dollars au 31 mars 2022. L'obligation liée aux exercices à venir s'établit comme suit :

(en milliers de dollars)	Total des versements minimaux futurs	Intérêt théorique (2% to 15%)	2022	2021
Immeuble	3 155 \$	1 957 \$	1 198 \$	1 321 \$
<b>Total</b>	<b>3 155 \$</b>	<b>1 957 \$</b>	<b>1 198 \$</b>	<b>1 321 \$</b>

# PÊCHES ET OCÉANS CANADA

## Notes aux états financiers (*non audité*)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

### 8. Autres passifs

Les autres passifs représentent des fonds reçus par Pêches et Océans Canada en vertu de règlements ou d'ententes de partage des coûts ou des fonds destinés à des projets. Voici une description détaillée des transactions liées à ces comptes :

(en milliers de dollars)	1 avril 2021	Recettes et autres crédits	Paiements et autres imputations	31 mars 2022
Dépôts relatifs à des projets de recherche	11 871 \$	22 313 \$	(21 320) \$	12 864 \$
Ententes fédérales-provinciales à coûts partagés	51 404	57 083	(55 220)	53 267
Vente d'actifs saisis – Loi sur les pêches	1 913	953	(200)	2 666
Dépôts de garantie d'entrepreneurs	583	583	(480)	686
<b>Total des autres passifs</b>	<b>65 771 \$</b>	<b>80 932 \$</b>	<b>(77 220) \$</b>	<b>69 483 \$</b>

**Dépôts relatifs à des projets de recherche :** Ce compte sert à comptabiliser les contributions reçues d'organisations et de particuliers pour des travaux de recherche.

**Ententes fédérales-provinciales à coûts partagés :** Ce compte sert à comptabiliser les sommes reçues des provinces dans le cadre d'ententes de partage des coûts de programmes. Les fonds sont déboursés selon les ententes.

**Vente d'actifs saisis :** Ce compte sert à comptabiliser les produits de la vente d'actifs saisis par Pêches et Océans Canada de personnes qui contreviennent à la *Loi sur les pêches*. Les sommes ainsi perçues sont retenues dans le Trésor jusqu'à ce que les litiges soient résolus par le ministre de Pêches et Océans Canada ou par les tribunaux.

**Dépôts de garantie d'entrepreneurs :** Ce compte sert à comptabiliser les sommes retenues afin de s'assurer que les engagements des entrepreneurs sous contrats sont respectés, pour protéger les intérêts des sous-traitants, des sous-traitants de deuxième niveau et des fournisseurs, et pour protéger la Couronne contre toute perte qui pourrait être encourue si un soumissionnaire n'honore pas un contrat.

# PÊCHES ET OCÉANS CANADA

## Notes aux états financiers (*non audité*)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

### 9. Avantages sociaux futurs

#### (a) Prestations de retraite

Les employés de Pêches et Océans Canada participent au Régime de retraite de la fonction publique, qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de services validables multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées à l'inflation.

Tant les employés que le ministère versent des cotisations couvrant le coût du régime. En raison de modifications à la *Loi sur la pension de la fonction publique* à la suite de la mise en œuvre des dispositions liées au Plan d'action économique 2012, les employés cotisants ont été répartis en deux groupes. Les cotisants du groupe 1 sont les membres existants au 31 décembre 2012, et les cotisants du groupe 2 sont les cotisants qui ont rejoint le régime depuis le 1er janvier 2013. Le taux de cotisation de chaque groupe est différent.

Le montant des charges de 2021-2022 s'élève à 120 950 238 \$ (118 459 854 \$ en 2020-2021). Pour les membres du groupe 1, les charges correspondent à environ 1,01 fois (1,01 fois pour 2020-2021) les cotisations des employés et pour le groupe 2, à environ 1,00 fois (1,00 fois en 2020-2021) les cotisations des employés.

La responsabilité du ministère relative au Régime se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, en sa qualité de répondant du régime.

#### (b) Indemnités de départ

Précédemment, les indemnités de départ accordées aux employés étaient basées sur l'éligibilité de l'employé, les années de services et le salaire au moment de la cessation d'emploi. Par contre, depuis 2011, l'accumulation d'indemnités de départ pour les départs volontaires a cessé pour la majorité des employés. Les employés assujettis à ces changements, ont eu la possibilité de recevoir la totalité ou une partie de la valeur des avantages accumulés jusqu'à présent ou d'encaisser la valeur totale ou restante des avantages au moment où ils quitteront la fonction publique. Ces indemnités ne sont pas capitalisées et conséquemment, les remboursements de l'obligation en cours seront prélevés sur les autorisations futures. Les changements dans l'obligation durant l'année sont les suivants :

(en milliers de dollars)	2022	2021
Obligation au titre des prestations constituées – début de l'exercice	35 710 \$	38 184 \$
Charge pour l'exercice	438	2 826
Prestations versées pendant l'exercice	(4 121)	(5 300)
<b>Obligation au titre des prestations constituées – fin de l'exercice</b>	<b>32 027 \$</b>	<b>35 710 \$</b>

# PÊCHES ET OCÉANS CANADA

## Notes aux états financiers (*non audité*)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

### 10. Passif éventuel

Les éléments de passif éventuel surviennent dans le cours normal des activités, et leur dénouement est inconnu.

#### Réclamations et litiges

Des réclamations ont été faites auprès du ministère dans le cours normal de ses activités. Certaines réclamations sont assorties d'un montant déterminé, et d'autres pas. Bien que le montant total de ces réclamations soit important, leur dénouement ne peut être déterminé. Le ministère a enregistré une provision pour les réclamations et les litiges pour lesquelles un paiement futur est probable et une estimation raisonnable de la perte peut être effectuée. Les réclamations et litiges pour lesquelles le dénouement est indéterminable et dont le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable de la direction s'élèvent à environ 16 000 000 \$ (16 889 610 \$ en 2020-2021) au 31 mars 2022.

Les processus de négociation liés ou non aux traités sont menées par Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (RCAANC) avec le ministère des Pêches et Océans Canada en tant que responsable principale sur les questions relatives à la pêche et à la sécurité maritime. Ces négociations ont lieu dans des régions du pays où les droits et les titres ancestraux n'ont pas été résolus par un traité ou par d'autres moyens légaux. Il y a actuellement 47 négociations liées ou non aux traités en cours sur les pêches et la sécurité maritime au Canada, y compris des discussions sur la reconnaissance des droits des peuples autochtones et l'autodétermination.

### 11. Débiteurs et avances

Le tableau suivant présente les détails des débiteurs et des avances de Pêches et Océans Canada :

(en milliers de dollars)	2022	2021
Débiteurs - autres ministères et organismes fédéraux	43 415 \$	30 982 \$
Débiteurs - parties externes	98 647	58 460
Avances comptables	301	162
<b>Sous-total</b>	<b>142 363</b>	<b>89 604</b>
Provision pour créances douteuses sur les débiteurs des parties externes	(8 282)	(7 778)
<b>Débiteurs et avances bruts</b>	<b>134 081</b>	<b>81 826</b>
Débiteurs détenus pour le compte du gouvernement	(85 332)	(36 355)
<b>Débiteurs et avances nets</b>	<b>48 749 \$</b>	<b>45 471 \$</b>

# PÊCHES ET OCÉANS CANADA

## Notes aux états financiers (*non audité*)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

### 12. Prêts

Le tableau suivant présente les détails des soldes débiteurs des prêts recouvrables de Pêches et Océans Canada :

(en milliers de dollars)	2022	2021
Prêts (1)	27 549 \$	15 519 \$
Intérêts courus à recevoir sur prêts	-	-
Moins : Provision pour prêts	-	-
Prêts détenus pour le compte du gouvernement	(27 549)	(15 519)
<b>Prêts nets</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>

<sup>(1)</sup> Les prêts comprennent les contributions remboursables sans condition liés à des contributions versées à des tiers qui sont remboursables lorsque les conditions précisées dans l'entente entrent en vigueur.

### 13. Charges payées d'avance

Le tableau suivant présente les détails des charges payées d'avance de Pêches et Océans Canada:

(en milliers de dollars)	2022	2021
Stratégie nationale de construction navale - navires hauturiers de sciences océanographiques	19 484 \$	31 851 \$

### 14. Stocks

Le tableau suivant présente les détails des stocks de Pêche et Océans Canada :

(en milliers de dollars)	2022	2021
Stocks conservés pour l'exécution de programmes à une date ultérieure	107 637 \$	76 010 \$
Stocks destinés à la revente	-	9
<b>Total des stocks</b>	<b>107 637 \$</b>	<b>76 019 \$</b>

Le coût des stocks utilisés constaté comme une charge dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle se chiffre à 27 116 101 \$ pour 2021-2022 (64 023 806 \$ pour 2020-21).



# PÊCHES ET OCÉANS CANADA

## Notes aux états financiers (*non audité*)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

### 15. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, comme suit :

Catégorie d'immobilisations	Période d'amortissement
Bâtiments	15 à 40 ans
Travaux et infrastructure	5 à 75 ans
Machines et matériel	3 à 25 ans
Informatique	3 à 5 ans
Autre matériel	3 à 25 ans
Navires et bateaux	5 à 40 ans
Aéronefs	10 à 25 ans
Véhicules	6 à 20 ans
Immobilisations corporelles louées	Le moindre de la durée de vie utile ou de la durée du bail
Améliorations locatives	Période d'utilisation prévue; moindre de la durée de vie utile ou de la durée du bail
Travaux en cours	Les travaux en cours sont comptabilisés dans la catégorie applicable dans l'exercice au cours duquel ils deviennent utilisables et ne sont amortis qu'à partir de cette date.

Catégorie d'immobilisations	Coûts					Amortissement cumulé					Valeur nette comptable	
	Solde d'ouverture	Acquisitions <sup>(1)</sup>	Ajustements <sup>(2)</sup>	Aliénations et radiations	Solde de clôture	Solde d'ouverture	Amortissement	Ajustements <sup>(2)</sup>	Aliénations et radiations	Solde de clôture	2022	2021
Terrain	23 252 \$	-	1 563 \$	26 \$	24 790 \$	-	-	-	-	-	24 790 \$	23 252 \$
Bâtiments	937 307	-	19 793	179	956 921	566 036	20 959	(159)	133	586 703	370 218	371 273
Travaux et infrastructure	3 275 504	538	58 378	23 835	3 310 585	1 635 907	77 363	2 714	17 882	1 698 102	1 612 483	1 639 597
Machines et matériel	74 353	1 274	27 671	1 739	101 559	53 769	5 186	57	1 552	57 459	44 100	20 583
Informatique (matériel et logiciels)	112 941	-	46 134	-	159 075	103 422	8 989	9 138	0	121 549	37 526	9 521
Autre matériel	436 139	2 635	6 333	3 801	441 306	260 336	22 631	50	3 498	279 519	161 787	175 802
Navires et bateaux	3 252 216	356	502 382	2 484	3 752 470	1 727 578	96 118	85	2 406	1 821 375	1 931 095	1 524 637
Aéronefs	284 201	-	12 985	1 494	295 692	55 950	11 640	-	1 494	66 096	229 596	228 250
Véhicules	96 190	2 202	5 042	3 341	100 094	49 038	6 883	29	3 236	52 714	47 380	47 152
Améliorations locatives	593 789	-	955	2 923	591 821	387 389	13 710	(1 173)	2 402	397 524	194 297	206 399
Travaux en cours	2 047 515	839 880	(667 865)	1 061	2 218 469	-	-	-	-	-	2 218 469	2 047 516
<b>Sous-total immobilisations</b>	<b>11 133 408 \$</b>	<b>846 886 \$</b>	<b>13 372 \$</b>	<b>40 883 \$</b>	<b>11 952 783 \$</b>	<b>4 839 426 \$</b>	<b>263 477 \$</b>	<b>10 741 \$</b>	<b>32 603 \$</b>	<b>5 081 041 \$</b>	<b>6 871 741 \$</b>	<b>6 293 982 \$</b>
<b>Immobilisations corporelles louées</b>												
Bâtiment	5 341	-	-	-	5 341	506	218	-	-	723	4 618	4 835
<b>Sous-total immobilisations corporelles louées</b>	<b>5 341 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>5 341 \$</b>	<b>506 \$</b>	<b>218 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>723 \$</b>	<b>4 618 \$</b>	<b>4 835 \$</b>
<b>Total</b>	<b>11 138 749 \$</b>	<b>846 886 \$</b>	<b>13 372 \$</b>	<b>40 883 \$</b>	<b>11 958 124 \$</b>	<b>4 839 932 \$</b>	<b>263 695 \$</b>	<b>10 741 \$</b>	<b>32 603 \$</b>	<b>5 081 765 \$</b>	<b>6 876 359 \$</b>	<b>6 298 817 \$</b>

Des différences peuvent être due à des arrondissements.

Bien que le ministère ait temporairement réduit l'utilisation de certains de ses actifs non financiers pour fournir des biens et des services pendant la pandémie de COVID-19, ces mesures ne devraient pas être de nature permanente et, par conséquent, le ministère n'a pas eu à réviser la méthode d'amortissement ou une estimation de la durée de vie utile restante de ses actifs non financiers.

# PÊCHES ET OCÉANS CANADA

## Notes aux états financiers (*non audité*)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

### 15. Immobilisations corporelles (suite)

(1) L'acquisition d'immobilisations corporelles, incluse dans la catégorie « Travaux en cours », comprend principalement des actifs en construction, tels que les projets des navires, hélicoptères et les projets d'amélioration des ports pour petits bateaux.

(2) Les ajustements inclus les travaux en cours de 667 865 106 \$ qui ont été transférés à d'autres catégories à la suite de l'achèvement de l'actif.

### 16. Situation financière nette ministérielle

Une partie de la situation financière nette de Pêches et Océans Canada est réservée et affectée à des fins particulières. Les revenus et les charges connexes sont déclarés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle.

Le compte des amendes supplémentaires - *Loi sur les pêches* et des règlements y afférant a été établi afin de consigner les amendes imposées par les tribunaux en application de la *Loi*. Le solde du compte doit être utilisé pour la réparation ou la prévention des dommages à l'habitat du poisson ainsi que pour la promotion de la bonne gestion, du contrôle, de la conservation et de la protection de la pêche ou de l'habitat du poisson.

Le compte des amendes supplémentaires - *Loi sur les espèces en péril* et des règlements y afférant a été établi afin de consigner les amendes imposées par les tribunaux en application de la *Loi*. Le solde du compte est destiné à permettre des recherches sur la protection de l'espèce sauvage à l'égard de laquelle l'infraction a été commise.

Voici les opérations portées aux comptes mentionnés ci-dessus :

# PÊCHES ET OCÉANS CANADA

## Notes aux états financiers (*non audité*)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

### 16. Situation financière nette ministérielle (suite)

(en milliers de dollars)	2022	2021
Fonds réservés - Compte des amendes supplémentaires		
<i>Loi sur les pêches</i>		
Solde, début de l'exercice	2 335 \$	2 273 \$
Revenus	62	63
Charges	(50)	(1)
<b>Solde, fin de l'exercice</b>	<b>2 347</b>	<b>2 335</b>
<i>Loi sur les espèces en péril</i>		
Solde, début de l'exercice	35	35
Revenus	-	-
Charges	-	-
<b>Solde, fin de l'exercice</b>	<b>35</b>	<b>35</b>
<b>Solde total, fin de l'exercice - Fonds réservés</b>	<b>2 382</b>	<b>2 370</b>
Fonds non réservés	6 113 986	5 233 314
<b>Situation financière nette ministérielle - fin de l'exercice</b>	<b>6 116 368 \$</b>	<b>5 235 684 \$</b>

### 17. Obligations contractuelles

De par leur nature, les activités de Pêches et Océans Canada peuvent donner lieu à des contrats et des obligations pluriannuels importants en vertu desquels Pêches et Océans Canada sera tenu d'effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années pour mettre en œuvre ses programmes.

Voici les principales obligations contractuelles pour lesquelles une estimation raisonnable peut être faite :

(en milliers de dollars)	2023	2024	2025	2026	2027 et ultérieurs	Total
Immobilisations	318 810 \$	181 432 \$	124 966 \$	35 660 \$	5 309 \$	666 177 \$
Achats	31 352	20 193	20 193	20 194	-	91 932
<b>Total</b>	<b>350 162 \$</b>	<b>201 625 \$</b>	<b>145 159 \$</b>	<b>55 854 \$</b>	<b>5 309 \$</b>	<b>758 109 \$</b>

# PÊCHES ET OCÉANS CANADA

## Notes aux états financiers (*non audité*)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

### 18. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, le ministère est apparenté à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Les apparentés incluent, entre autres, les personnes faisant partie des principaux dirigeants ou un membre de la famille proche de ces personnes et entités contrôlée en tout ou en partie par un membre des principaux dirigeants ou un membre de la proche famille de ces personnes. Le ministère conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales.

#### *a) Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères*

Au cours de l'exercice, Pêches et Océans Canada a reçu gratuitement des services de certaines organisations de services communs relatifs aux locaux, services juridiques, aux cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires et indemnisation des accidentés du travail. Ces services gratuits ont été constatés à la valeur comptable comme suit dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle :

(en milliers de dollars)	2022	2021
Cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires	112 548 \$	92 750 \$
Installations	46 791	48 087
Services juridiques	4 492	4 461
Indemnisation des accidentés du travail	661	786
<b>Total</b>	<b>164 492 \$</b>	<b>146 084 \$</b>

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficacité et l'efficacité de la prestation des programmes auprès du public. Le gouvernement fait donc appel à des organismes centraux et à des organisations de services communs, de sorte qu'un seul ministère fournisse gratuitement des services à tous les autres ministères et organismes. Le coût de ces services, qui comprennent les services de paye et d'émission des chèques offerts à tous les ministères et organismes par Services publics et Approvisionnement Canada ainsi que les services d'audit offerts par le Bureau du vérificateur général, ne sont pas inclus dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle.

# PÊCHES ET OCÉANS CANADA

## Notes aux états financiers (*non audité*)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

### 18. Opérations entre apparentés (suite)

#### *(b) Autres transactions entre apparentés avec autres ministères et organismes*

(en milliers de dollars)	2022	2021
Charges	589 391 \$	552 301 \$
Revenus	195 \$	16 \$

Les charges et les revenus inscrits à la section b) n'incluent pas les services communs fournis gratuitement qui sont inscrits dans la section a).

# PÊCHES ET OCÉANS CANADA

## Notes aux états financiers (*non audité*)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

### 19. Information sectorielle

La présentation de l'information sectorielle est fondée sur les responsabilités essentielles de Pêches et Océans Canada. La présentation par secteur est fondée sur les mêmes conventions comptables décrites à la note 2, Sommaire des principales conventions comptables. Le tableau qui suit présente les charges engagées et les revenus générés pour les principales responsabilités essentielles, par principaux articles de dépenses et types de revenus. Voici les résultats de chaque segment pour la période :

(en milliers de dollars)	Pêches	Écosystèmes aquatiques	Navigation maritime	Opérations maritimes et intervention	Services internes	2022	2021
<b>Paielements de transfert</b>							
Premières Nations et Inuits	311 402 \$	8 020 \$	- \$	11 727 \$	- \$	331 149 \$	145 668 \$
Organismes sans but lucratif	42 480	87 143	-	6 631	350	136 944	96 597
Autres paliers gouvernementaux au Canada	283	-	-	-	150	433	-
Particuliers	117 716	-	-	-	-	117 924	127 065
Autres pays et organisations internationales	1 604	50	-	-	-	1 654	1 532
Industrie	30 237	-	-	-	-	30 237	36 550
<b>Total des paiements de transfert</b>	<b>504 062</b>	<b>95 421</b>	<b>-</b>	<b>18 358</b>	<b>500</b>	<b>618 341</b>	<b>407 412</b>
<b>Charges de fonctionnement</b>							
Salaires et avantages sociaux	401 218	197 075	170 267	451 750	280 875	1 501 185	1 468 535
Passifs éventuels	(307 128)	2	3	5	18 503	(288 615)	12 731
Services professionnels et spéciaux	123 258	48 018	40 620	74 982	116 766	403 644	381 388
Amortissement des immobilisations corporelles	74 704	4 592	18 426	112 904	53 069	263 695	276 949
Services de réparation et d'entretien	43 966	1 241	6 956	77 423	27 985	157 570	183 398
Services publics, matériel, fournitures et essence	27 728	8 571	35 797	13 989	14 518	100 602	103 470
Voyages, réinstallations et fret	10 471	3 916	5 409	21 502	4 237	45 535	29 250
Machinerie et matériel	16 619	10 286	14 313	18 395	23 337	82 951	78 881

# PÊCHES ET OCÉANS CANADA

## Notes aux états financiers (*non audité*)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

### 19. Information sectorielle (suite)

(en milliers de dollars)	Pêches	Écosystèmes aquatiques	Navigation maritime	Opérations maritimes et intervention	Services internes	2022	2021
Location	8 671	5 506	3 841	21 909	12 689	52 617	49 061
Paiements versés en remplacement d'impôt aux municipalités	-	-	-	-	11 229	11 229	10 729
Télécommunications	1 839	256	3 189	3 979	14 738	24 001	15 212
Passifs environnementaux	-	-	-	-	(15 532)	(15 532)	13 014
Services de communication	1 611	1 538	373	819	2 696	7 037	3 797
Autres	6 063	52	107	9 851	(1 646)	14 428	34 830
<b>Total des charges de fonctionnement</b>	<b>409 021</b>	<b>281 053</b>	<b>299 299</b>	<b>807 509</b>	<b>563 464</b>	<b>2 360 346</b>	<b>2 661 245</b>
<b>Total des charges</b>	<b>913 083 \$</b>	<b>376 474 \$</b>	<b>299 299 \$</b>	<b>825 867 \$</b>	<b>563 964 \$</b>	<b>2 978 687 \$</b>	<b>3 068 657 \$</b>
<b>Revenus</b>							
Vente de biens et de services	40 152 \$	52 \$	44 264 \$	24 \$	169 \$	84 661 \$	81 645 \$
Autres	(2 173)	18	3 859	684	(3 223)	(835)	6 610
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	(37 979)	(70)	(6 544)	(708)	3 054	(42 248)	(47 248)
<b>Total des revenus</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>41 578 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>41 578 \$</b>	<b>41 007 \$</b>
<b>Coût net des activités poursuivies</b>	<b>913 083 \$</b>	<b>376 474 \$</b>	<b>257 721 \$</b>	<b>825 867 \$</b>	<b>563 964 \$</b>	<b>2 937 109 \$</b>	<b>3 027 650 \$</b>

PÊCHES ET OCÉANS CANADA

ANNEXE À LA DÉCLARATION DE  
RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION  
ENGLOBANT LE CONTRÔLE INTERNE EN  
MATIÈRE DE RAPPORTS FINANCIERS

EXERCICE 2021-2022



## **Table des matières**

1. Introduction
2. Système ministériel de contrôle interne en matière de rapports financiers
  - 2.1 Gestion du contrôle interne*
  - 2.2 Ententes de services se rapportant aux états financiers*
3. Résultats de l'évaluation ministérielle au cours de l'exercice 2021-2022
4. Plan d'action ministériel
  - 4.1 Progrès réalisés au cours de l'exercice 2021-2022*
  - 4.2 Plan d'action pour le prochain exercice financier et les exercices ultérieurs*

## **1. Introduction**

Le présent document fournit des renseignements sommaires sur les mesures prises par Pêches et Océans Canada pour maintenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers, y compris l'information sur la gestion du contrôle interne, les résultats d'évaluation et les plans d'action connexes.

Des renseignements détaillés sur les pouvoirs, le mandat et les principales responsabilités du Ministère figurent dans le [Rapport sur les résultats ministériels de 2020-2021](#) et le [Plan ministériel 2021-2022](#).

## **2. Système ministériel de contrôle interne en matière de rapports financiers**

### **2.1 Gestion du contrôle interne**

Pêches et Océans Canada dispose d'une structure de gouvernance et de responsabilisation bien établie pour appuyer les mesures d'évaluation et la surveillance ministérielles de son système de contrôle interne. Un cadre ministériel de gestion du contrôle interne, approuvé par le sous-ministre, est actuellement en place et comprend :

- des structures de responsabilisation organisationnelle relatives à la gestion du contrôle interne en vue de favoriser une saine gestion financière, notamment les rôles et les responsabilités des cadres supérieurs pour la gestion du contrôle dans leurs secteurs de responsabilité;
- les valeurs et l'éthique;
- des communications et une formation continue sur les exigences réglementaires, de même que des politiques et des procédures assurant une gestion et un contrôle financiers solides;
- une surveillance trimestrielle de la gestion du contrôle interne et des mises à jour régulières à ce sujet, ainsi que la communication des résultats d'évaluation et des plans d'action connexes au sous-ministre, à la haute direction du Ministère et, s'il y a lieu, au Comité ministériel de vérification.

Le Comité ministériel de vérification offre des conseils au sous-ministre sur la pertinence et le fonctionnement des processus et des cadres de gestion du risque, du contrôle et de la gouvernance du Ministère.

### **2.2 Ententes de services se rapportant aux états financiers**

Pêches et Océans Canada compte sur d'autres organisations pour le traitement de certaines transactions qui sont consignées dans ses états financiers.

## **Ententes courantes**

- Services publics et Approvisionnement Canada gère de façon centralisée la rémunération et l'approvisionnement de biens et de services conformément à la délégation des pouvoirs de Pêches et Océans Canada, et offre des services d'hébergement.
- Le Secrétariat du Conseil du Trésor fournit à Pêches et Océans Canada des renseignements servant à calculer diverses charges à payer et provisions, comme le passif lié aux indemnités de départ.
- Le ministère de la Justice offre des services juridiques à Pêches et Océans Canada.
- Services partagés Canada offre à Pêches et Océans Canada des services d'infrastructure de technologie de l'information dans les domaines des centres de données et des services de réseau. La portée et les responsabilités sont traitées dans les ententes interministérielles conclues entre Services partagés Canada et Pêches et Océans Canada.

Les lecteurs de la présente annexe peuvent se reporter aux annexes des ministères mentionnés ci-dessus pour mieux comprendre les systèmes de contrôle interne en matière de rapports financiers relatifs à ces services en particulier.

Pêches et Océans Canada compte sur d'autres fournisseurs de services externes et ministères pour le traitement de certaines transactions ou de certains renseignements qui sont consignés dans ses états financiers, notamment.

## **Ententes particulières**

- Des fournisseurs de services externes, en vertu d'un contrat conclu avec le gouvernement du Canada, administrent la facturation des recettes des droits de services de navigation maritime pour la côte Est au nom du programme de navigation maritime de la Garde côtière canadienne pour les navires étrangers. Ces fournisseurs de services veillent à ce que les droits appropriés soient facturés. Ils ont le pouvoir et la responsabilité de veiller à ce que la facturation des droits des services de navigation maritime de la région de l'Est pour les navires étrangers soit effectuée conformément aux modalités établies par le programme de navigation maritime de la Garde côtière canadienne. Par conséquent, on peut compter sur les procédures de contrôle de ces fournisseurs de services externes.
- Services publics et Approvisionnement Canada offre à Pêches et Océans Canada des services de facturation, des services bancaires, des services de traitement électronique de fonds et d'autres services de paiement similaires pour une grande partie des recettes provenant des permis de pêche commerciale et des droits de services maritimes par l'entremise du bouton d'achat du receveur général.
- Agriculture et Agroalimentaire Canada fournit un accès à la plateforme de son système de gestion des ressources humaines (PeopleSoft);

- Le Secrétariat du Conseil du Trésor fournit à Pêches et Océans Canada une plateforme comme service afin que le Ministère puisse exploiter le système financier SAP S/4HANA pour saisir et déclarer toutes les transactions financières.

### **3. Résultats de l'évaluation ministérielle de 2021-2022**

Les constatations principales et les ajustements importants requis à la suite des activités d'évaluation de l'exercice en cours sont résumés ci-dessous.

#### **Contrôles clés nouveaux ou modifiés de façon importante**

La mise en œuvre du système financier SAP S/4HANA a eu lieu le 1<sup>er</sup> avril 2021, entraînant des changements importants aux processus opérationnels et ayant un effet sur de nombreux contrôles du système financier. Les processus opérationnels touchés ont été cernés et documentés avant la mise en œuvre. En outre, les tests de conception et d'efficacité opérationnelle liés aux changements dans les processus opérationnels sont effectués conformément au plan de surveillance continue par rotation. Le Ministère a déployé des ressources supplémentaires pour tester de nouveau les contrôles nouveaux et actualisés.

#### **Programme de surveillance continue**

Dans le cadre de son plan de surveillance continue, le Ministère a effectué sa réévaluation des contrôles financiers dans les processus opérationnels suivants : immobilisations corporelles; recettes des droits de services maritimes; recettes des droits de permis de pêche; dépenses de fonctionnement; contrôles généraux des TI; attestation du DPF; planification des investissements; établissement des coûts; et budgétisation, planification et prévisions.

La plupart des contrôles clés qui ont été mis à l'essai dans tous les processus opérationnels fonctionnent comme prévu. Pour ce qui est des contrôles qui exigent des mesures correctives, les responsables de processus ont élaboré un plan d'action de gestion répondant aux recommandations, et les plans de mesures correctives sont en cours.

Pêches et Océans Canada a également effectué une évaluation des risques au cours de l'exercice 2021-2022 au moyen d'une analyse de la conjoncture comprenant l'incidence de la mise en œuvre du système financier SAP S/4HANA. Les résultats de l'évaluation des risques ont servi à mettre à jour le plan de surveillance continue du Ministère fondé sur les risques pour les trois prochaines années financières (voir la section 4.2).

### **4. Plan d'action ministériel**

#### **4.1 Progrès réalisés au cours de l'exercice 2021-2022**

Pêches et Océans Canada a poursuivi sa surveillance continue selon le plan de rotation de l'exercice précédent, comme l'indique le tableau suivant.

**Progrès réalisés au cours de l'exercice 2021-2022**

<b>Plan cyclique de surveillance continue de l'année précédente pour l'année en cours</b>	<b>État</b>
Immobilisations corporelles	L'examen est terminé et un élément à haut risque relatif à l'accès au système a été identifié. Les mesures correctives progressent comme prévu.
Recettes des droits de services maritimes	L'examen est terminé et des éléments à haut risque relatifs à l'accès au système et à la séparation des tâches ont été identifiés. Les mesures correctives progressent comme prévu.
Recettes des permis de pêche	L'examen est terminé et aucun élément à haut risque n'a été identifié. Les mesures correctives progressent comme prévu pour les éléments à moyen risque.
Dépenses de fonctionnement	L'examen est terminé et aucun élément à haut risque n'a été identifié. Les mesures correctives progressent comme prévu pour les éléments à moyen et bas risque.
Contrôles généraux des TI	L'examen est terminé et des éléments à haut risque relatifs à l'accès au système et à la séparation des tâches ont été identifiés. Les mesures correctives progressent comme prévu.
Budgétisation, planification et prévisions	L'examen est terminé et aucun élément à haut risque n'a été identifié. Les mesures correctives progressent comme prévu pour les éléments à moyen et bas risque.
Clôture des états financiers	L'examen devrait être terminé au cours de l'exercice 2022-2023.
Établissement des coûts	L'examen est terminé et aucun élément à haut risque n'a été identifié. Les mesures correctives progressent comme prévu pour les éléments à moyen et bas risque.
Planification des investissements	L'examen est terminé et aucun élément à haut risque n'a été identifié. Les mesures correctives progressent comme prévu pour les éléments à bas risque.
Attestation du DPF	L'examen est terminé. Aucun élément correctif n'a été cerné.

## 4.2 Plan d'action pour le prochain exercice et les exercices suivants

Le plan de rotation des activités de surveillance continue de Pêches et Océans Canada pour les trois prochains exercices financiers est présenté dans le tableau suivant. Le plan de surveillance continue est basé sur :

- une validation annuelle des processus et des contrôles à haut risque;
- des modifications connexes à apporter au plan de surveillance continue, au besoin.

### Plan de rotation des activités de surveillance continue

Principaux domaines de contrôle	Plan de surveillance continue à venir		
	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Contrôles au niveau de l'entité	Non	Oui	Non
Immobilisations corporelles	Oui	Oui	Oui
Stocks	Oui	Oui	Oui
Clôture financière (y compris le passif éventuel)	Oui	Oui	Non
Recettes			
- Droits de services maritimes	Oui	Oui	Non
- Permis de pêche	Oui	Non	Oui
Budgétisation, planification et prévisions	Oui	Non	Oui
Attestation du DPF	Oui	Non	Oui
Dépenses de fonctionnement	Oui	Non	Oui
Passif environnemental	Non	Oui	Non
Rémunération	Oui	Oui	Oui
Subventions et contributions	Oui	Non	Non
Délégation de pouvoirs	Oui	Oui	Oui
Contrôles généraux liés à la technologie de l'information	Oui	Oui	Oui
Établissement des coûts	Oui	Oui	Oui
Planification des investissements	Oui	Non	Oui